

Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:41-3312-0Numéro de version:2.01Date de révision:06/01/2025Annule et remplace la26/08/2024

version du:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Natural Shine Protectant Spray G41 [G4116]

Numéros d'identification de produit

14-1001-4450-1

7100283407

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

Téléphone: +32 (0)2 722 51 11

E-mail: bnl-productsafety@mmm.com Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317 Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles:

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-		400-830-7	< 0,3
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	255-437-1	< 0,1
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	82919-37-7	280-060-4	< 0,05
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	911-418-6	< 0,0015

MENTIONS DE DANGER:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/internationale.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis par 648/2004. Contient : Parfums, Linalool, Citronellol, Hexyl cinnam-aldéhyde, Masse de réaction de : 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	Mélange	60 - 80	Substance non classée comme dangereuse
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	(N° CAS) 78330-21-9	0,5 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	(N° CE) 400-830-7	< 0,3	Sens. de la peau 1A, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
2-Amino-2-méthylpropanol	(N° CAS) 124-68-5 (N° CE) 204-709-8	< 0,3	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	(N° CAS) 41556-26-7 (N° CE) 255-437-1	< 0,1	Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361f Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle	(N° CAS) 82919-37-7 (N° CE) 280-060-4	< 0,05	Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361f Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)		< 0,0015	EUH071 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1,

H410,M=100
Nota B
Tox. aigüe 2, H330
Tox. aigüe 2, H310

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CE) 911-418-6	(C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Formaldéhyde

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:		
	Etat physique:	Liquide

Couleur	Blanc laiteux
Odeur	Odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	Pas de données de tests disponibles.
Point de fusion / point de congélation	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (UEL)	Non applicable.
Point d'éclair:	215,6 °C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
	[Conditions: ASTM D93-90]
Température d'inflammation spontanée	Non applicable.
Température de décomposition	Pas de données de tests disponibles.
pH	9 - 9,8
Viscosité cinématique	2 000 mm ² /s
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données de tests disponibles.
Pression de vapeur	Pas de données de tests disponibles.
Densité	1 g/cm3
Densité relative	1 [<i>Réf. Standard</i> : Eau = 1]
Densité de vapeur relative	> 1 [Réf. Standard :Air=1]
Caractéristiques des particules	Non applicable.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques VolatilsPas de données de tests disponibles.Taux d'évaporation:Pas de données de tests disponibles.Masse moléculaire:Pas de données de tests disponibles.Teneur en matières volatiles:Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

La lumière.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u> <u>Condition</u>

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis	Valeur
Nom	Route		vaieui
		mes	
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Ingestion	Rat	LD50 500-2000 mg/kg
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-	Cutané	Rat	$LD50 > 2\ 000\ mg/kg$
1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-			
diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]oméga			
hydroxy-			
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-	Inhalation -	Rat	LC50 > 5,8 mg/l

1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Poussières/ Brouillards (4 heures)		
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cutané	Jugement professio nnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cutané	Jugement professio nnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Irritant
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Irritation minimale.
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Irritation minimale.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Lapin	Corrosif
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Corrosif
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Moyennement irritant
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Humain	Non-classifié
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Cochon d'Inde	Sensibilisant
2-Amino-2-méthylpropanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Natural Shine Protectant Spray G41 [G4116]

Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon	Sensibilisant
	d'Inde	
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cochon	Sensibilisant
	d'Inde	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7]	Homme	Sensibilisant
et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	et animal	

Photosensibilisation

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7]	Homme et	Non sensibilisant
et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	animal	

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	In vivo	Non mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vitro	Non mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vivo	Non mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vivo	Non mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vivo	Non mutagène
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
Mana da mánatian da 5 abbana 2 máthad 4 instrinction 2 and fun	Cutur's	mes	Non-respective share
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
			mes		d'exposition
Masse de réaction de Benzotriazole	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 100	Avant
polymérique et de Poly(oxy-1,2-		fertilité féminine		mg/kg/jour	l'accouplemen
éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-					t - Lactation
2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-					
hydroxyphényl]-1-oxopropyl]oméga					

Page: 10 de 2

hydroxy-					
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	115 jours
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	37 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239- 6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239- 6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239- 6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

toxicite pour certains organes cibies exposition unique									
Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée			
				mes		d'exposition			
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible				
2-Amino-2-méthylpropanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont	Souris	NOAEL Non disponible				

			pas suffisantes pour justifier une classification.			
Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2- éthanediyl), .alpha[3-[3- (2H-benzotriazol-2-yl)-5- (1,1-diméthyléthyl)-4- hydroxyphényl]-1- oxopropyl]oméga hydroxy-	Ingestion	Foie Système endocrine système hématopoïétique des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	90 jours
2-Amino-2- méthylpropanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 23 mg/kg/jour	90 jours
2-Amino-2- méthylpropanol	Ingestion	sang des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 2,8 mg/kg/jour	1 années
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	tractus gastro- intestinal Foie système immunitaire Coeur Système endocrine système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	tractus gastro- intestinal Foie système immunitaire Coeur Système endocrine système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Туре	Exposition	Test point final	Test résultat
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	4,5 mg/l
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	0,5 mg/l
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	0,5 mg/l
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Algues ou autres plantes aquatiques	Composant analogue	72 heures	EC10	>0,1 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	180 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Crevette commune	Expérimental	96 heures	LC50	170 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	>103 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	175 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>103 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol	124-68-5	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	59 mg/l
2-Amino-2- méthylpropanol 2-Amino-2-	124-68-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC10 ErC10	>103 mg/l
méthylpropanol 2-Amino-2-	124-68-5	Algues vertes Boue activée	Expérimental Expérimental	72 heures 3 heures	EC50	68,8 mg/l 342,9 mg/l
méthylpropanol Masse de réaction de	400-830-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2- éthanediyl), alpha[3- [3-(2H-benzotriazol-2- yl)-5-(1,1- diméthyléthyl)-4- hydroxyphényl]-1- oxopropyl]oméga hydroxy-						
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2- éthanediyl), .alpha[3- [3-(2H-benzotriazol-2- yl)-5-(1,1-	400-830-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l

1: /d 1/d 15 4		1	1	I	I	1
diméthyléthyl)-4-						
hydroxyphényl]-1-						
oxopropyl]oméga						
hydroxy-				0.61		
Masse de réaction de	400-830-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,8 mg/l
Benzotriazole						
polymérique et de						
Poly(oxy-1,2-						
éthanediyl), .alpha[3-						
[3-(2H-benzotriazol-2-						
yl)-5-(1,1-						
diméthyléthyl)-4-						
hydroxyphényl]-1-						
oxopropyl]oméga						
hydroxy-						
Masse de réaction de	400-830-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4 mg/l
Benzotriazole		1 400 4 044	Z.iperimentur	. o neares	2000	g, :
polymérique et de						
Poly(oxy-1,2-						
éthanediyl), .alpha[3-						
[3-(2H-benzotriazol-2-						
yl)-5-(1,1-						
diméthyléthyl)-4-		[
hydroxyphényl]-1-	1					
oxopropyl]oméga						
hydroxy-	100.000 =					10 7
Masse de réaction de	400-830-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	10 mg/l
Benzotriazole						
polymérique et de						
Poly(oxy-1,2-						
éthanediyl), .alpha[3-						
[3-(2H-benzotriazol-2-						
yl)-5-(1,1-						
diméthyléthyl)-4-						
hydroxyphényl]-1-						
oxopropyl]oméga						
hydroxy-						
Masse de réaction de	400-830-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,78 mg/l
Benzotriazole	100 050 7	l'acc a caa	Experimental	21 jours	I TOLE	0,70 mg/1
polymérique et de						
Poly(oxy-1,2-						
éthanediyl), .alpha[3-						
[3-(2H-benzotriazol-2-						
yl)-5-(1,1-						
diméthyléthyl)-4-						
hydroxyphényl]-1-						
oxopropyl]oméga						
hydroxy-	41.556.06.5		la .		D 050	1.00 #
Sébaçate de	41556-26-7	Algues vertes	Composant	72 heures	ErC50	1,68 mg/l
bis(1,2,2,6,6-			analogue			
pentaméthyl-4-						
pipéridyle)						
Sébaçate de	41556-26-7	Puce d'eau	Composant	24 heures	EC50	20 mg/l
bis(1,2,2,6,6-	1		analogue			
pentaméthyl-4-		[
pipéridyle)	1					
Sébaçate de	41556-26-7	Poisson zèbre	Composant	96 heures	LC50	0,9 mg/l
bis(1,2,2,6,6-			analogue			' ' '
pentaméthyl-4-	1					
pipéridyle)	1					
Sébaçate de	41556-26-7	Algues vertes	Composant	72 heures	ErC10	0,34 mg/l
bis(1,2,2,6,6-	71330-20-7	rigues vertes	analogue	/ 2 Houres	LICIO	0,5-f 111g/1
pentaméthyl-4-	1		anaiogue			
		[
pipéridyle)	41556 26 7	D 11	G .	21 :	NOEC	1 //
Sébaçate de	41556-26-7	Puce d'eau	Composant	21 jours	NOEC	1 mg/l
bis(1,2,2,6,6-			analogue			
pentaméthyl-4-	1					
pipéridyle)	<u> </u>	I	I			

bis(1 2.2.66						_	
Sebagate de methyle et doct 1,22,66 pertamethyle pertamethyle doct 1,22,66 pertamethyle doct doc	pentaméthyl-4-	41556-26-7	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>=100 mg/l
de 1,22,66- pentamethyl-4- pipéridyle Schequar de méthyle et de 1,2,2,66- pentamethyl-4- pipéridyle Schequar de méthyle et de 1,22,66- pentamethyl-4- pipéridyle Schequar de méthyle et de methyle et de 1,22,66- pentamethyl-4- pipéridyle Schequar de méthyle et de methyle et de 1,22,66- pentamethyl-4- pipéridyle Schequar de méthyle Sche							
Schaquar de méthyle et de 1,22,6.6- pentaméthyl-4- piprindyle Schaquar de 1,22,6.6- pentaméthyle et de 1,22,6.6-	de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-	82919-37-7	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>100 mg/l
de 12_2,6_6 pentaméthyl-4- nipéridyle Sébaquar de méthyle et de 12_2,6_6 pentaméthyl-4- nipéridyle Sébaquar de méthyle et de 12_2,6_6 pentaméthyl-4- nipéridyle Sébaquar de méthyle et de 12_2,6_6 pentaméthyl-4- nipéridyle Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Sebloro-2-méthyl-4- stothizacolita-3-one [no ce 220-239-6] (3-1) Masse de réaction de: 55965-84-9 Diatomée Sepérimental 72 heures Expérimental 73 heures Expérimental 74 heures Expérimental 75 heures Expérimental 7	Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-	82919-37-7		Estimé	72 heures	EC50	1,68 mg/l
de 22_66	de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-	82919-37-7	Puce d'eau	Estimé	24 heures	EC50	20 mg/l
Sebaquet de méthyle et 22,06- pentaméthyl-4- pinjéridyle Masse de réaction de: 5-chloro-3-méthyl-4- pinjéridyle Sofés-84-9 Sofés-84-9 Boue activée Expérimental 3 heures NOEC 0,91 mg/l	de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-	82919-37-7	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,9 mg/l
Masse de réaction destre S5965-84-9 Boue activée Expérimental 3 heures NOEC 0,91 mg/l	Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-	82919-37-7	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	1 mg/l
Masse de réaction de: 55965-84-9 Bactéries Expérimental 16 heures ECS0 5,7 mg/l	Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6]	55965-84-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	0,91 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 240-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazol-3- one [no ce 240-20-239-6] (3:1) Masse de ré	5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6]		Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	5,7 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) S5965-84-9 Algues vertes Expérimental 72 heures ErC50 0,027 mg/l	Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6]	55965-84-9	Copepod	Expérimental	48 heures	EC50	0,007 mg/l
S-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6]	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,0199 mg/l
S-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)		C				
5-chloro-2-méthyl-4- Minnow	5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)						
isothiazolin-3-one [no		55965-84-9		Expérimental	96 heures	LC50	0,3 mg/l

ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6]	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,099 mg/l
(3:1) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	48 heures	NOEC	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,004 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	≥50 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	89.3 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.1 jours (t 1/2)	
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental similaire à l'OCDE 305	30 jours	évolution dioxyde de carbone	50 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Masse de réaction de	400-830-7	Expérimental	28 jours	évolution dioxyde	12-24 %	OCDE 301B - Mod. CO2

Page: 16 de 21

Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropyl]omégahydroxy-		Biodégradation		de carbone	Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	27 %BOD/ThO D	Catalogic™
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	68 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	82919-37-7	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	51 %BOD/ThO D	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220- 239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	> 60 jours (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés	78330-21-9	Expérimental BCF - Poisson	54 heures	Facteur de bioaccumulation	232	
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.63	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Masse de réaction de Benzotriazole polymérique et de Poly(oxy-1,2- éthanediyl), .alpha[3-[3- (2H-benzotriazol-2-yl)-5- (1,1-diméthyléthyl)-4- hydroxyphényl]-1- oxopropyl]oméga hydroxy-	400-830-7	Expérimental BCF - Poisson	21 jours	Facteur de bioaccumulation	34	OECD305-Bioconcentration
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<31.4	
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.37	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	82919-37-7	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	11	
Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OECD305-Bioconcentration
Masse de réaction de: 5-	55965-84-9	Composant		Lod du Coefficient	0.4	

Page: 17 de 21

Natural Shine Protectant Spray G41 [G4116]

chloro-2-méthyl-4-	analogue	de partage	
isothiazolin-3-one [no ce	Bioconcentratie	octanol/eau	
247-500-7] et 2-méthyl-2h-			
isothiazol-3-one [no ce			
220-239-6] (3:1)			

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Modelé Mobilité	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
		dans le sol			
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-	41556-26-7	Modelé Mobilité	Koc	30 l/kg	ACD/Labs ChemSketch TM
pentaméthyl-4-pipéridyle)		dans le sol			
Masse de réaction de: 5-	55965-84-9	Expérimental	Koc	10 l/kg	OCDE 106 Désorption à
chloro-2-méthyl-4-		Mobilité dans le			l'aide d'un méthode
isothiazolin-3-one [no ce		sol			d'équilibre de lots
247-500-7] et 2-méthyl-2h-					
isothiazol-3-one [no ce					
220-239-6] (3:1)					

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le réglement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 10 01* Déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fàbrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

IngrédientNuméro CASMasse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-55965-84-9

Natural Shine Protectant Spray G41 [G4116]

isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-

isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

EUH071

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Corrosif pour l'appareil respiratoire.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les

risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à http://www.3m.com/be